

La secrétaire parlementaire vient de nous expliquer avec beaucoup d'éloquence que c'est un peu tout cela qui fait le Canada, et elle a bien raison.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, B.Q.): Madame la Présidente, je suis très heureux de prendre la parole sur ce projet de loi qui vise à construire le ministère du Patrimoine canadien.

En lisant le texte du projet de loi, j'avais l'impression de voir le fantôme de Pierre Elliott Trudeau qui lisait au-dessus de mon épaule. Finalement on retrouve dans ce projet de loi tout ce qu'il y a dans le fédéralisme canadien, particulièrement depuis les années Trudeau. Tout d'abord, il y a une dilution de l'identité québécoise. En même temps, on essaye de créer une culture et un patrimoine qui existent nulle part ailleurs que dans la tête des gens qui ont créé ce pays artificiel qu'est le Canada fédéral.

Dans le texte on nous dit que le ministère du Patrimoine canadien a été mis sur pied afin de stimuler chez les Canadiens un profond sentiment d'identité et d'appartenance, fondé sur le bilinguisme et le multiculturalisme. Effectivement il y a un bout de chemin à faire.

Sur le bilinguisme, quelques petites statistiques, parce qu'on peut bien avoir de belles images, des discours ronflants, mais il n'y a rien comme la réalité pour comprendre. Sur les chiffres de Statistique Canada, qui ne devraient donc pas être contestés par le gouvernement ou d'autres intervenants, le taux d'assimilation des francophones à Terre-Neuve, en 1986, 24,7 p. 100, et en 1991, 55,3 p. 100. Un beau succès! À l'Île-du-Prince-Édouard, 42,6 p. 100 en 1986; 47,6 p. 100 en 1991; une augmentation encore de 5 p. 100 du taux d'assimilation. Il y a là des signes que le bilinguisme, en tout cas le modèle qu'on propose, n'a pas très bien fonctionné.

Je vais donner un autre exemple. En Nouvelle-Écosse, 31,8 p. 100 en 1986; 41,1 p. 100 de taux d'assimilation en 1991; c'est là une augmentation de 9,3 p. 100. À ce rythme-là, le temps qu'on aura pris à créer le ministère du Patrimoine canadien, il n'y aura plus de minorité francophone dans le reste du Canada.

Le deuxième élément, le multiculturalisme. Le multiculturalisme — le mot est aussi difficile à prononcer qu'à comprendre — c'est une création de l'esprit des années Trudeau.

• (1620)

Je prends à témoin quelqu'un qui ne se targue pas d'être un séparatiste du Québec, M. Claude Corbeau, le recteur de l'Université du Québec à Montréal qui, dans un bilan qu'il devait produire au niveau d'une politique, disait: «Le multiculturalisme risque d'accroître la minorisation ou encore la banalisation de l'identité québécoise». Voilà donc les propos d'un recteur d'une université au Québec qui a propagé une certaine image de la culture de la réalité québécoise.

Effectivement, lorsqu'on voit de quelle façon il a porté ce jugement-là, ce n'est pas tellement compliqué. Regardons les thèmes qui vont être couverts par le patrimoine canadien. On se retrouve finalement au pays du dédoublement. Là-dessus, il n'y a pas de compromis pour le Québec. On n'est pas dans des secteurs qui sont accessoires, ce sont des secteurs névralgiques du Québec.

Initiatives ministérielles

Là-dedans, on parle par exemple des arts, du patrimoine, de la culture, de la radiodiffusion. Il ne s'agit pas de secteurs où c'est purement économique. Ce sont des questions de survie. Au Québec, en radiodiffusion par exemple, on a été jusqu'à créer Radio-Québec, pas hier matin, dans les années 1940, dans le temps de M. Duplessis. Depuis ce temps-là, il a fallu se battre pouce par pouce et se faire dire toujours par la Cour suprême, celle qui penche toujours du même bord, que finalement, on n'avait aucun contrôle là-dessus, ce qui est un élément culturel important.

Ensuite, au niveau de la culture, il y a un autre bel exemple de chevauchement. On a deux intervenants en culture dans un pays, et on a entendu plus tôt le député de Glengarry—Prescott—Russell nous parler du peuple canadien et le problème est là. Tant qu'on ne reconnaîtra pas qu'au Canada, il y a au moins deux peuples fondateurs dans la Confédération canadienne et aussi ceux qui étaient là avant nous, les autochtones, donc, tant qu'on ne reconnaîtra pas la valeur de ces gens-là et leur contribution, à savoir qu'ils sont des peuples fondateurs égaux, on se ramasse à développer ce que j'appellerais une utopie, l'utopie du ministère du Patrimoine canadien. Il n'y a aucun autre pays au monde où lorsqu'on parle de patrimoine, il faut y ajouter le mot «canadien».

Avez-vous entendu parler du ministère du Patrimoine norvégien ou du Patrimoine suédois? Quand on est dans un pays qui est simple, qui est normal, qui est naturel, on ne retrouve pas ce thème à la fin. Ce devrait être spontané que le ministère du Patrimoine dans un pays, c'est celui de ce pays-là. Le problème, c'est qu'au Canada, on n'a jamais réalisé qu'il y avait ici finalement deux pays.

Il y a aussi un autre aspect dans le texte qui nous explique la fonction du ministère. On dit que c'est un ministère qui a pour mandat de développer et de dispenser des programmes qui appuient un sentiment très net d'identité chez les Canadiens. Mais l'identité, ça ne s'inculque pas à coups de marteau sur la tête. Cela n'entre pas dans les gens par la force, ça se vit par l'exemple. Je vais vous donner quelques exemples qui font que le Québec ne peut pas vraiment s'identifier au Canada.

Dans mon comté de Kamouraska, pendant la guerre, lorsqu'il y a eu le référendum, le plébiscite sur la conscription, il y a eu 96 p. 100 de non. Cela correspondait pas mal à la tendance chez tous les francophones du Québec. Malgré cela, on nous est passé par-dessus la tête, et on a décidé d'imposer la conscription. Vous allez avoir besoin de parler de patrimoine canadien longtemps et de mettre des belles photos de soldats qui sont morts là-bas, quand on sait que les gens ne voulaient pas y aller. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas reconnaître la contribution des gens, des anciens combattants, mais il faut voir que là-dedans, il y a eu une meurtrissure profonde.

Il y en a une autre meurtrissure profonde qui n'est pas réglée et que le gouvernement actuel, dont le premier ministre en particulier, est nettement responsable, c'est le rapatriement unilatéral en 1982.

Quand on vient nous parler d'un ministère qui va appuyer un sentiment très net d'identité chez les Canadiens, il peut essayer de nous le rentrer dans la tête, mais tant qu'on ne sera pas acceptés pour tout ce qu'on est, que notre signature soit respectée au niveau de la Constitution canadienne, on ne peut pas nous